

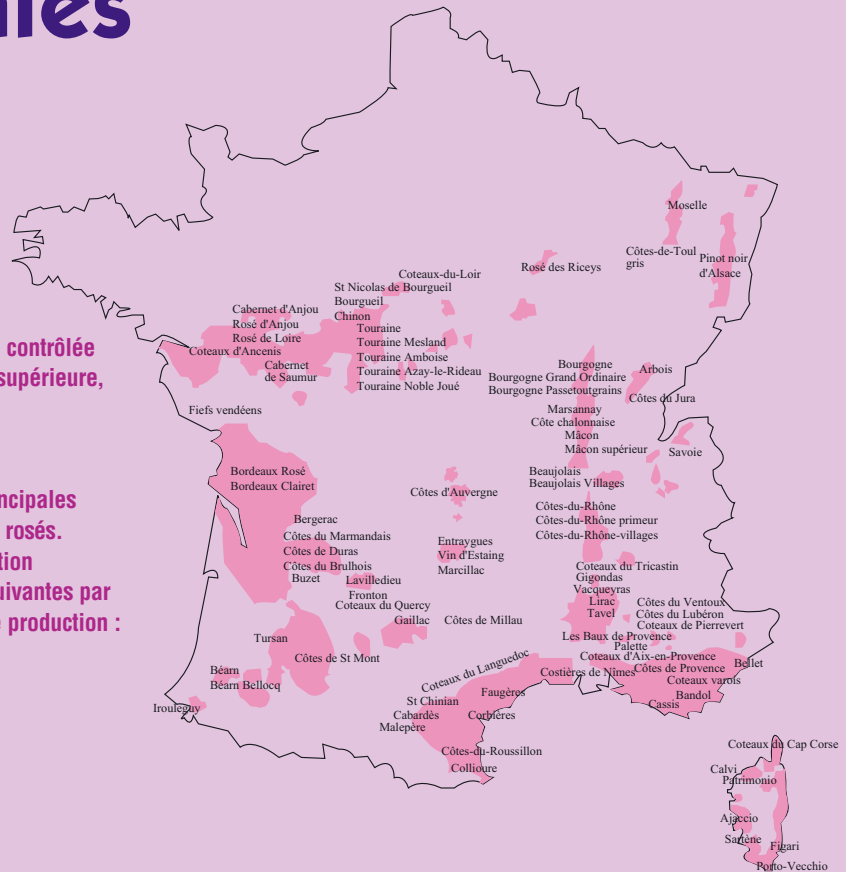
Les pages qui suivent ont été rédigées par les centres d'expérimentation qui ont participé aux essais entre 1999 et 2003. Elles détaillent les résultats acquis pour chaque région.

Fiches techniques régionales

La production annuelle de vins rosés français dépasse 4,5 millions d'hectolitres. Les vins rosés sont à 44 % des vins d'appellations d'origine contrôlée et des vins délimités de qualité supérieure, à 38 % des vins de pays et à 18 % des vins de table.

La carte ci-contre illustre les principales appellations produisant des vins rosés. Les principales zones de production de vins de pays rosés sont les suivantes par ordre décroissant de volumes de production :

- ◆ Oc
- ◆ Hérault
- ◆ Aude
- ◆ Sables du Golfe du Lion
- ◆ Var
- ◆ Coteaux de l'Ardèche
- ◆ Jardin de la France
- ◆ Gard
- ◆ Côtes catalanes
- ◆ Portes de Méditerranée
- ◆ Coteaux de Peyriac
- ◆ Bouches-du-Rhône
- ◆ Vaucluse
- ◆ Comté tolosan
- ◆ Maures
- ◆ Côtes du Tarn
- ◆ Côtes de Gascogne
- ◆ Charentais
- ◆ Cévennes



Vins rosés français.

